

Jean-Baptiste André Godin à Joseph Manier, 17 août 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Joseph Manier, 17 août 1885, 1885-08-17

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 28/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51968>

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (80r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 août 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Manier, Joseph \(1822-1891\)](#)

Lieu de destination4, rue Hallé, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Manier du 10 août 1885, qu'il ne peut financer un autre journal que *Le Devoir*.

Notes Le 10 août 1885, Joseph Manier écrit à Godin pour lui demander de sauver de la faillite le journal *L'Hôtel de ville* (Guise, archives du Familistère : ARCH-FAM-2021-0-0588).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
17 aout 1831

Cher Monsieur Memin,
J'étais absent à l'arrivée
de votre lettre du 10^{et},
mais j'ai le regret de
vous dire, en réponse à
votre proposition que
j'ai bien assuré des frais
de publicité du journal
de la Ste. du Familistère,
sans subventionner encore
un autre organe de
publicité.

Veuillez agréer,
cher Monsieur, avec
les compliments de ces
dames, l'assurance
de mes meilleurs
sentiments

Godin